

# “Sur la CSG, nous rappelons à Emmanuel Macron sa promesse d’augmenter le pouvoir d’achat des agents !”

publié le 06 septembre 2017 à 14h554 par Uffa-CFDT

**Entretien de Mylène Jacquot**, Secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques à **Acteurs publics** du 6 septembre 2017, **réalisé par Sylvain Henry**



**Les prochains états généraux de la fonction publique doivent porter “sur les attentes des usagers en matière de missions et d’accessibilité des services” plutôt que sur l’avenir du statut, estime dans un entretien à Acteurs publics la secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques, Mylène Jacquot. Concernant la réforme de la contribution sociale généralisée (CSG), elle rappelle la promesse faite par Emmanuel Macron pendant la campagne sur l’augmentation du pouvoir d’achat des fonctionnaires.**

*Comment jugez-vous les premiers mois du gouvernement, dans sa politique à l’égard des fonctionnaires ?*

Il est certain que les premières annonces du gouvernement (gel de la valeur du point, rétablissement du jour de carence) suscitent de vives inquiétudes tant sur le fond que sur la forme. C’est la raison pour laquelle nous avons immédiatement réagi, appelant le

ministre à respecter les agents et leurs représentants. Nous avons déjà été partiellement entendus : l'agenda social répond en tout cas à l'une de nos demandes qui était de construire un agenda social à la hauteur des enjeux. Maintenant, nous serons vigilants sur les contenus, notamment sur la question salariale, sur la prise en compte de l'expression des agents sur leur travail, ainsi que sur l'organisation des États généraux. Quoi qu'il en soit, nous travaillons à l'établissement du rapport de force, en allant à la rencontre des agents, sur la base, notamment, de notre carte-pétition, qui rappelle nos principales revendications.

*Le gouvernement s'est engagé à ce que la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) ne soit pas synonyme de baisse de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires. Attendez-vous des réponses concrètes du ministre [de l'Action et des Comptes publics, ndlr] Gérald Darmanin lors de la réunion du groupe de travail sur le sujet le 13 septembre ?*

Nous rappellerons au ministre les propos adressés par le candidat Emmanuel Macron aux agents publics dans le cadre de sa campagne présidentielle : "J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant." La réunion du 13 est clairement annoncée comme devant être consacrée à des échanges. Nous nous exprimerons sur nos attentes, nous ferons des propositions, mais nous n'attendons pas de réponse avant le 10 octobre, date du rendez-vous salarial. Et le pouvoir d'achat des agents ne peut se résumer à un seul de ses paramètres, quel qu'il soit.

*Qu'attendez-vous, justement, du rendez-vous salarial du 10 octobre, alors que le gouvernement a annoncé qu'il n'y aurait pas de hausse généralisée du point d'indice ?*

Le gouvernement a d'ores et déjà fait des choix qui impacteront négativement les rémunérations. D'une part, nous espérons que le rapport de force influencera quelques arbitrages, dont le respect du calendrier PPCR [parcours professionnels, carrières et rémunérations, ndlr] ou encore la mise en œuvre de la Gipa [garantie individuelle de pouvoir d'achat, ndlr], par exemple. D'autre part, la CFDT attend que le gouvernement ouvre de nouvelles perspectives d'accord triennal, auxquelles il conviendra de travailler sans tarder.

*Qu'attendez-vous des états généraux sur l'avenir de la fonction publique, dont la réflexion sera lancée le 7 septembre lors d'un groupe de travail ? Redoutez-vous notamment une mise en cause du statut ?*

Si le gouvernement ramenait les débats des prochaines semaines au statut, ce serait indécent et complètement à côté des enjeux. Les états généraux doivent porter sur les attentes des usagers en matière de missions et d'accessibilité des services notamment. Plutôt que de parler du statut, il est grand temps de parler du travail des agents, de son contenu, de son organisation, de ses apports à la richesse du pays, à l'activité économique et à la cohésion sociale. Et la question sera aussi posée des moyens nécessaires à l'exercice des missions des agents publics.

*Que pensez-vous de la décorrélation du point d'indice entre les 3 versants de la fonction publique souhaitée par le gouvernement ?*

Pour la CFDT, c'est une très mauvaise idée qui ne répond ni à une attente des agents ni même à une attente des employeurs. Leur expression en ce sens a été claire.

*Pensez-vous que le calendrier "PPCR" sera tenu, alors que Gérald Darmanin s'est inquiété de ce qu'il n'aurait pas été budgétisé ?*

Pour l'instant, nous avons de très fortes inquiétudes. Seuls ou avec les autres signataires, nous nous sommes exprimés pour rappeler au gouvernement l'ensemble des termes du protocole PPCR, dont le calendrier est un élément non négligeable. Mais nous n'avons pas de réponse à ce jour.

*Comment préparez-vous les élections professionnelles de décembre 2018 ? Comment doper la participation, notamment des plus jeunes fonctionnaires ?*

Pour l'instant, la préparation devient opérationnelle sur la base à la fois du bilan de 2014 et des nouvelles règles de représentation équilibrée entre agents femmes et hommes. Les administrations et les équipes devront aussi tenir compte du nouveau calendrier des opérations. C'est toute la CFDT et ses fédérations qui sont mobilisées en vue de cette échéance électorale. Le taux de participation est effectivement l'un des enjeux. On ne peut pas se réfugier derrière telle ou telle modalité de scrutin : vote à l'urne ou vote électronique, les deux ont leurs avantages et leurs inconvénients. C'est aussi aux employeurs publics de prendre leur part dans la réussite de la mobilisation des électeurs en décembre 2018. Pour notre part, nous continuons d'être à l'écoute des attentes des agents, et des évolutions de ces attentes. Les organisations syndicales sont devant un fort enjeu de renouveau générationnel. Les outils traditionnels doivent s'enrichir de nouveaux supports, tout comme nos revendications s'enrichissent de la parole des plus jeunes.

*Les conditions de vie au travail et la prévention de l'inaptitude sont des enjeux qui figurent au menu de l'agenda social. Quelles sont vos propositions ?*

Avant de faire des propositions, nous voulons peser pour voir retenus un certain nombre de sujets relatifs à la "vie au travail", parmi lesquels le droit à la déconnexion, le télétravail, la mise en œuvre d'espaces d'expression pour les agents sur leur travail, la formation et l'appui aux cadres de proximité en clarifiant leurs marges de manœuvre, et le compte de prévention de la pénibilité. Car il faudrait poursuivre le travail sur la prévention de l'inaptitude et l'organisation des instances médicales – source, parfois, de situations dramatiques pour des agents déjà touchés par la maladie. Enfin, nous souhaitons qu'un bilan soit fait des dispositions contenues dans le titre 2 de l'ordonnance 2017-53 : accès au temps partiel thérapeutique, préparation au reclassement (en lien avec le travail sur le compte personnel de formation), imputabilité des accidents de service...

*La formation professionnelle et le développement des compétences et des parcours professionnels sont également à l'agenda social, avec un groupe de travail relatif à la mise*

*en place du compte personnel de formation dans les 3 versants. Un "schéma directeur" sur la formation initiale et la formation continue doit être présenté dans les prochaines semaines. Quelles sont vos attentes ?*

Avant tout, nous sommes satisfaits de voir que le compte personnel d'activité (CPA) n'est pas oublié. Nous saluons aussi la qualité du dialogue qui prévaut sur la mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF). Nous nous exprimerons le moment venu sur les documents qui nous seront présentés. Mais nous rappelons aux employeurs que le CPF, c'est avant tout un outil destiné aux agents, à leurs projets personnels et professionnels. Même si le financement exige un dialogue approfondi et serein entre agents et employeurs.

**UFFA-CFDT**

UNION DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS  
47-49 avenue Simon Bolivar  
75950 Paris cedex 19